ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Disponibilité des Canadair

Question écrite n° 18061

Texte de la question

M. Nicolas Meizonnet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la disponibilité opérationnelle de la flotte de Canadair de la sécurité civile et sur son évolution au cours des dernières décennies. Les Canadair constituent un élément essentiel du dispositif français de lutte contre les feux de forêt, grâce notamment à leur capacité à écoper plusieurs milliers de litres d'eau en quelques secondes et à effectuer des rotations rapides à proximité des incendies. La France dispose actuellement de 12 Canadair CL-415, basés à Nîmes-Garons, dont la moyenne approche les 30 ans. Si le nombre d'appareils composant la flotte a peu évolué depuis le début des années 2000, leur disponibilité opérationnelle suscite des inquiétudes croissantes. En 2010, la sécurité civile disposait déjà de 12 Canadair CL-415 et les documents budgétaires fixaient à 95 % l'objectif de disponibilité opérationnelle des bombardiers d'eau et avions polyvalents. Quinze ans plus tard, la flotte compte toujours 12 Canadair, alors même que le risque d'incendie s'est étendu géographiquement et que les appareils ont considérablement vieilli. Cette situation se traduit désormais par des difficultés de disponibilité importantes. Durant l'été 2024, seuls 6 Canadair sur 12 étaient disponibles à certaines périodes. À la suite d'un plan de maintenance préventive engagé à l'automne 2024, la situation s'était améliorée en 2025, avec 9 appareils opérationnels au 1er juillet et jusqu'à 11 disponibles au cours de la saison. Toutefois, les difficultés sont réapparues durant l'été 2026. Au plus fort de la saison des incendies, seuls 5 appareils étaient ainsi opérationnels le 24 juillet, puis 7 le lendemain. Cette situation apparaît d'autant plus préoccupante que les Canadair sont soumis à des contraintes particulièrement importantes en raison des écopages et largages répétés, de leur utilisation en milieu salin et du vieillissement général de la flotte. Les difficultés d'approvisionnement en pièces détachées et les contraintes pesant sur les opérations de maintenance peuvent ainsi conduire à immobiliser simultanément plusieurs appareils au moment même où les besoins sont les plus importants. Le Président de la République avait annoncé en octobre 2022 le remplacement des 12 Canadair existants et l'acquisition de deux appareils supplémentaires. Si quatre nouveaux appareils doivent à terme porter la flotte à 16 Canadair, les premières livraisons ne permettront pas de répondre immédiatement aux difficultés de disponibilité rencontrées chaque été. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour retrouver durablement un niveau de disponibilité opérationnelle comparable à celui constaté dans les années 2000 et 2010 et garantir, dans l'attente du renouvellement de la flotte, un nombre suffisant de Canadair immédiatement mobilisables pendant toute la saison des feux.

Données clés

Auteur : M. Nicolas Meizonnet
Circonscription : Gard (2e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18061
Rubrique : Sécurité des biens et des personnes
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 septembre 2026, page 8078